

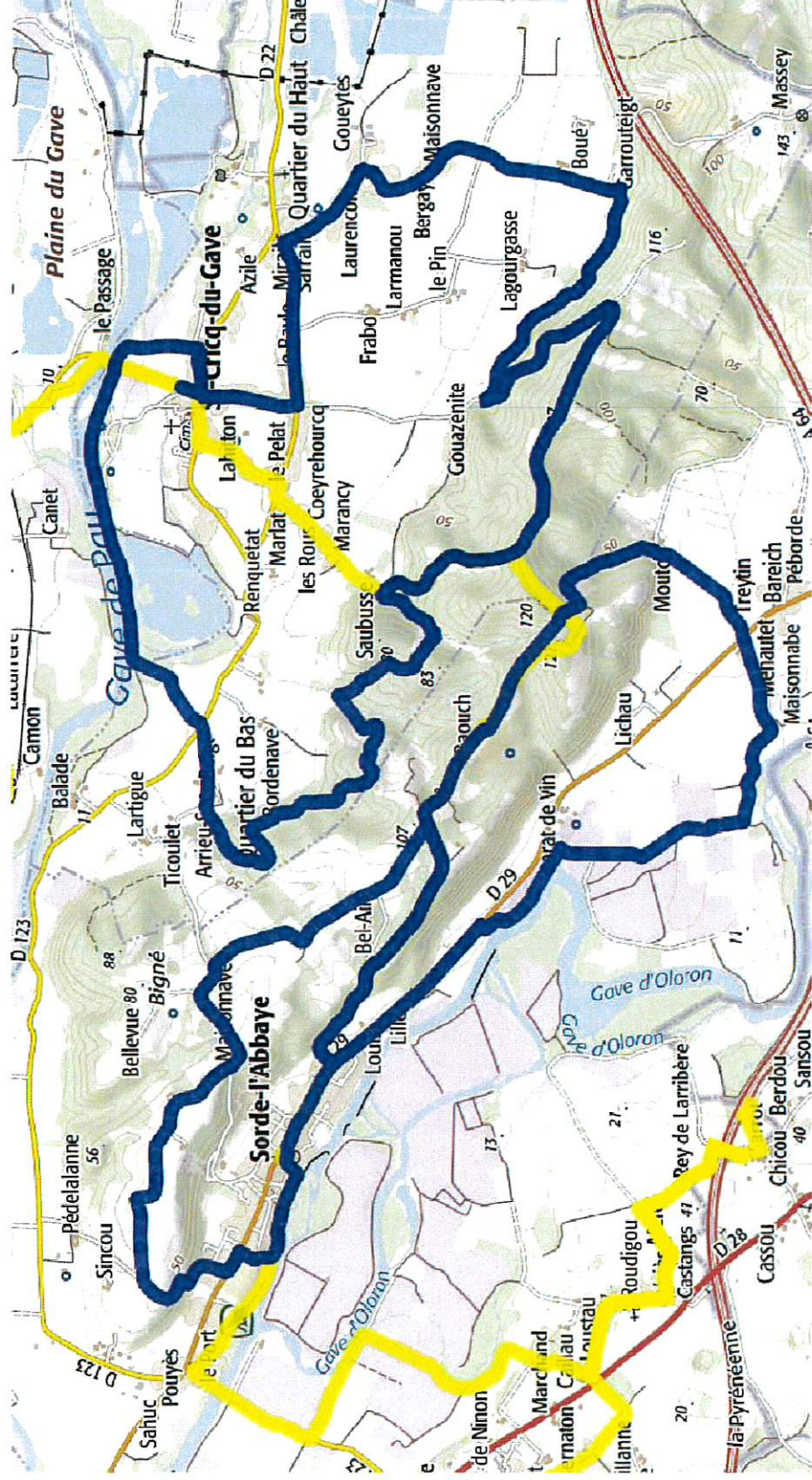


Département
des Landes

ANNEXE PDIPR – Commune de SORDE-L'ABBAYE

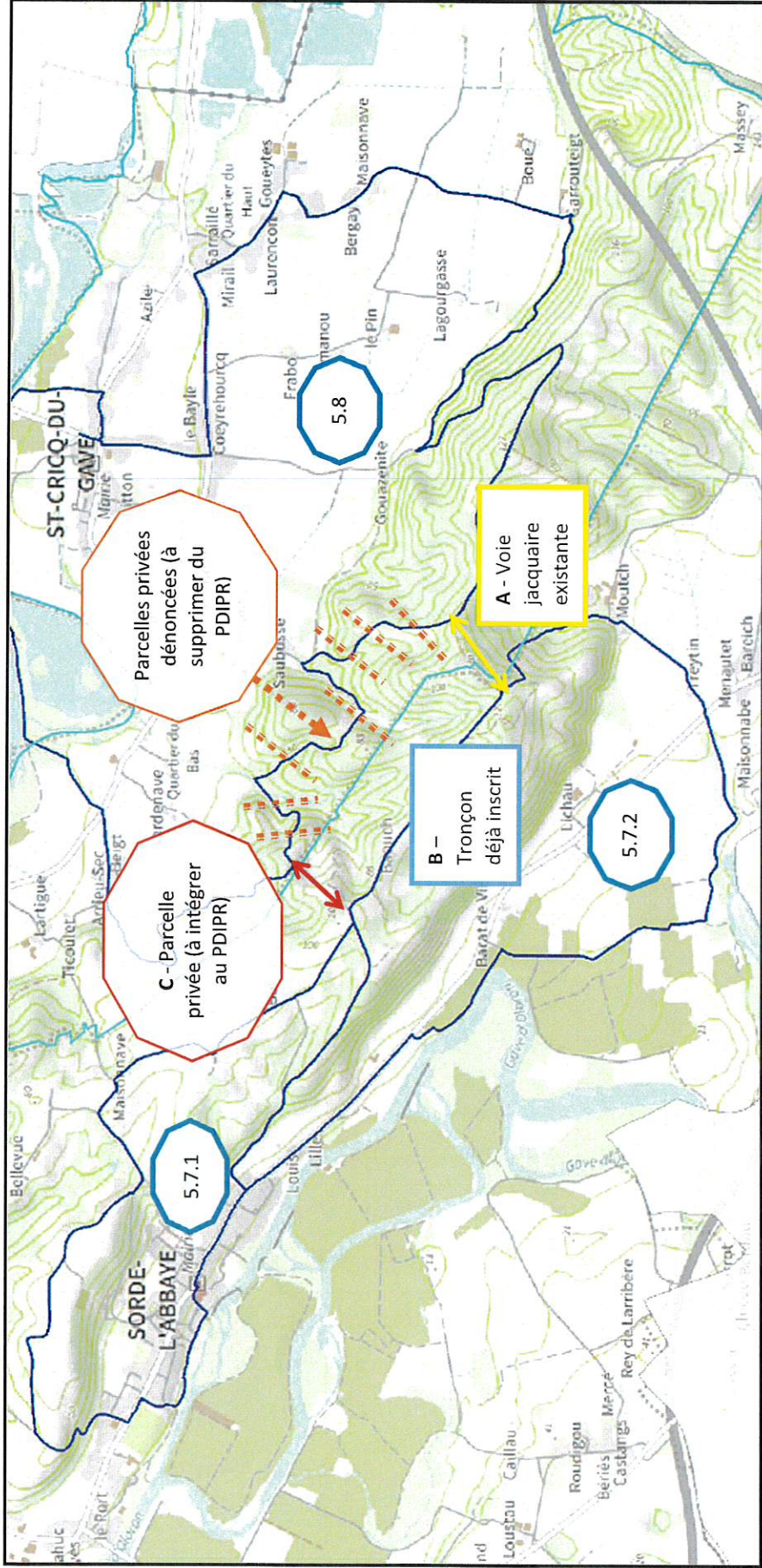
INSCRIPTION/INTEGRATION PDIPR

Boucle 5.8 - Saint-Cric-du-Gave





ANNEXE PDIPR – Commune de SORDE-L'ABBAYE





ANNEXE PDIPR – Commune de SORDE-L'ABBAYE

Délibération communale support : 20 mai 1994

Pour rappel, la commune délibère de façon globale sur le tracé concernant son territoire et plus spécifiquement sur les chemins ruraux, voies communales non goudronnées ou chemins sur parcelles communales qui sont pour ces trois cas de figure, inscrits au PDIPR.

N° tronçon	Commune	Désignation	Propriétaire	Statut	Inscription PDIPR : délibération
A	Sorde l'Abbaye	Voie jacquaire = tronçon 17	Commune	Domaine privé	Délibération prise le 20/05/1994
B		CR du Baouch = tronçon 15	Commune	Domaine privé	Délibération prise le 20/05/1994
C		AD-65		Privé	Convention d'autorisation de passage

Précisions :

- **Délibération avec inscription** : le conseil municipal vote l'approbation du tracé avec inscription future au PDIPR car chemins ruraux ou chemins sur parcelles communales
- **Délibération sans inscription** : le conseil municipal vote l'approbation du tracé sans inscription PDIPR future car chemins goudronnés ou voiries publiques
- **Convention** : le conseil municipal approuve que les propriétaires concernés aient bien tous été convenctionnés.